

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 09 octobre 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 04 octobre 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mme Danielle BECOURT-D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Laurent MONNET à Sandrine MOIROUX, Francis d'HENIN à Danielle BECOURT, Frédéric MARTINEZ à Cyril PRADAT

Membres absents :

✓ **Félicitations au Fleurissement :**

Dans le cadre du concours «Embellir le Beaujolais des Pierres dorées» organisé par l'office du tourisme, la commune s'est vue décerner le «Prix du patrimoine dévot» pour :

- La rénovation et la mise en valeur des 7 croix
- Le suivi du fleurissement et l'entretien du village
- La bonne coordination entre la Mairie, le comité de fleurissement et l'association du Patrimoine.

✓ **Approbation du compte rendu du conseil du 04 septembre 2017**

Approuvé à l'unanimité

✓ **Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.**

- Décision n°2017-10 : Signature de la convention de mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique en musique avec la Mairie de Pommiers, 69480. L'intervenant, M. Axel Pfalzgraf, est mis à la disposition de la commune d'Alix par la commune de Pommiers, pour une durée de 3 heures hebdomadaires à partir du 13 novembre 2017, pour l'année scolaire 2017/2018. La mise à disposition ne pourra pas excéder 66 heures sur l'année scolaire.

La commune de Pommiers verse la rémunération à l'agent, sur la base de l'indice majoré 522 ; la commune d'Alix devra rembourser à la commune de Pommiers la rémunération et les charges sociales correspondant aux heures effectuées à l'école d'Alix.

En cas d'absence, à charge à l'école de prévenir la Mairie.

- Décision n°2017-11 : Vu la nécessité pour la commune d'assurer ses obligations de fourrière animale prévues aux articles L211-24 et suivants du Code Rural, la convention avec la Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud-Est 25 quai Jean Moulin 69002 LYON, a été signée pour l'année 2018, pour un montant de 0,40 € par habitant soit un total de 298,40 €. (en 2017, le tarif était de 0,35 € par habitant)
- Décision n°2017-12 : signature de la convention tripartite d'échange de données numériques avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (C.C.B.P.D.) et le Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine (S.M.E.P.S.T).

✓ **Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées – Commission Accessibilité**

Dans sa séance du 28 juin 2017, le Conseil Communautaire a créé une commission d'accessibilité. La commune d'Alix doit désigner un élu membre de cette commission.

Marie PAILLONCY est élue.

✓ **Personnel – Fermetures et ouvertures de postes pour avancements de grade - Délibération**

Afin de pouvoir effectuer les avancements de grade de 2017, il est nécessaire de fermer au 1er décembre 2017 :

- le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, qu'occupe Janine ADAMIAK
- le poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, qu'occupe Delphine MONDON

- le poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, qu'occupe Nancy BARD.

Janine ADAMIAK pourra être nommée adjoint technique principal de 1^{ère} classe sur le poste laissé vacant suite à la retraite de M. Martial MORLON.

Pour pouvoir nommer Mmes MONDON et BARD suite à leurs avancements de grade au 1^{er} décembre 2017, il est nécessaire d'ouvrir :

- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Les nominations sur les nouveaux grades se font par arrêtés du maire.

Vote : 2 abstentions – 12 pour

✓ **Recrutement agent du patrimoine à la bibliothèque d'Alix**

3 candidats ont été reçus pour un premier entretien les 6 et 7 septembre dernier.

2 candidats ont été retenus pour un deuxième entretien pour une prise de poste après les vacances de Toussaint.

✓ **Point finances et personnel communal**

M. SAGNOL finit son contrat le mercredi 18/10/17.

Point sur les contrats actuels.

Prochaine commission finances : lundi 06/11 à 19h00

✓ **Avancement travaux**

Réalisation du mur d'encrochement sur la future aire de jeux. L'installation des jeux suit son cours.

Matérialisation pour la création de 2 places PMR (Personne à Mobilité Réduite) à la salle rurale. Le fonctionnement de la salle des fêtes est à revoir pour les états des lieux.

Un diagnostic doit être fait pour la mise aux normes ACCESSIBILITE des bâtiments communaux.

Le panneau d'information a été installé. Les associations vont être informées des modalités de fonctionnement pour communiquer sur ce panneau.

✓ **PLU – Enquête publique**

M. Michel BOUNIOL a été désigné en tant que commissaire enquêteur.

Il a été reçu en mairie mercredi 4 octobre 2017 par Pascal LEBRUN et Francis D'HENIN.

L'enquête publique se déroulera du **Judi 26 octobre 2017 à 10 heures au Lundi 27 novembre 2017 à 12 heures.**

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie :

- le Jeudi 26 octobre de 10h00 à 12h00
- le Vendredi 10 novembre de 16h00 à 19h00
- le Samedi 18 novembre de 9h00 à 12h00
- le Lundi 27 novembre de 10h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, tous les jours aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie, ou sur le site internet dans la rubrique "Commune / Projet de Plan Local d'Urbanisme".

Le public pourra, également, adresser ses observations, par écrit, au Commissaire-Enquêteur, à la Mairie d'Alix, 16 place de la Mairie 69380 ALIX, ou par mail à : enquete-plu@alix-village.fr (uniquement pendant la durée de l'enquête publique).

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur aura 1 mois pour rendre son avis.

✓ **Mutuelle intercommunale – Avancement et réunions**

Projet de complémentaire santé Beaujolais Pierres Dorées. La mutuelle Groupama a été sélectionnée. Des réunions publiques d'information ont déjà eu lieu (Chessy / Anse / Lozanne).

4 permanences vont avoir lieu en octobre, dans la Salle des Mariages de la Mairie d'Alix.

- Mercredi 11 octobre, de 9 h à 12h
- Vendredi 20 octobre, de 15 h à 19h
- Mercredi 25 octobre, de 9 h à 12h
- Vendredi 27 octobre, de 15 h à 19h

Ces permanences hebdomadaires sont organisées par Groupama afin d'échanger avec les Alixois intéressés (Possibilité de prendre RdV en mairie pour réserver un créneau horaire).

Les Alixois peuvent également se rendre directement dans les agences Groupama du Bois d'Oingt et de Lozanne.

✓ **Journées du Patrimoine, Expositions et Conférences**

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 ont eu lieu les Journées du Patrimoine.

Le vendredi 29 septembre, le samedi 30 septembre et le dimanche 1 octobre ont eu lieu, à l'Eglise d'Alix, une exposition et des conférences sur ALIX au XVIIIème siècle.

Le vendredi, des élus du territoire, et notamment M. Bernard PERRUT, ont visité l'Eglise et les bâtiments historiques afin de les sensibiliser sur l'avenir de ce lieu.

Une réflexion « Avenir de l'hôpital » est réservée aux conseillers municipaux le jeudi 07 décembre à 20h30.

✓ **Questions diverses**

- Commémoration du 11 Novembre à 11h00 au cimetière (monument aux morts), suivi du verre de l'amitié à la salle rurale.
- Projet d'un marché de Noël le samedi 16/12/17 au matin. La classe en 9 propose également une vente d'huîtres. Exposition/vente également ce matin-là.
- Réflexion sur les salles à disposition des associations.
- Dans le cadre de l'accueil du Mercredi : une séance de Yoga de 11h00 à 12h00 sera assurée par F.GERVASON.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50

Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 13 novembre 2017 à 20h30

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

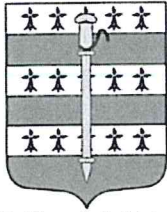
Le Maire.



MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68
Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2017.35

SOUS-PREFECTURE

reçu le 16 OCT. 2017

VILLEFRANCHE s/S (Rhône)

Séance du lundi 09 octobre 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil , mercredi 04 octobre 2017

Nombre de membres du conseil en exercice , 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération , 14

Président de séance , M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue , Marie PAILLONCY

Membres présents : Mme Danielle BECOURT-D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Laurent MONNET à Sandrine MOIROUX, Francis d'HENIN à Danielle BECOURT, Frédéric MARTINEZ à Cyril PRADAT

Membres absents :

Objet	Personnel - Fermetures et ouvertures de postes
-------	--

Afin de pouvoir effectuer les avancements de grade de 2017, il est nécessaire de :

Fermer au 1er décembre 2017 :

- le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe
- le poste d'ATSEM principal de 2ème classe
- le poste de rédacteur principal de 2ème classe

Ouvrir au 1er décembre 2017 :

- 1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe
- 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fermer et d'ouvrir les postes nécessaires aux avancements de grade 2017

à la majorité des membres présents soit

à 12 voix pour
à 0 voix contre
à 2 abstention

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 9 octobre 2017

Le maire,
Pascal LEBRUN.

Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

